
FONDATION ARSEP

FONDATION POUR L'AIDE A LA RECHERCHE SUR LA SCLEROSE EN PLAQUES
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

14, rue Jules Vanzuppe (94200) IVRY SUR SEINE

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012
(Montants exprimés en euros)

Sommaire

I - Bilan

II - Compte de résultat

III - Notes annexes

IV - Compte d'emploi des ressources

I. Bilan

BILAN ACTIF

En euros	Notes	Brut	Amortissement / Dépréciation	31.12.2012	31.12.2011
Immobilisations incorporelles	3.1.1				
Autres immobilisations incorporelles		28 456	25 138	3 318	7 530
Immobilisations corporelles	3.1.2				
Terrains		99 400		99 400	99 400
Constructions		397 600	61 693	335 907	344 605
Installations techniques, Mat. Outil.		42 863	14 917	27 946	32 120
Autres immobilisations corporelles		27 944	22 385	5 558	9 903
Immobilisation en cours	3.1.3	27 054		27 054	0
Immeubles reçus en legs	3.1.4.1	15		15	15
Immobilisations financières					
Titres reçus en legs	3.1.4.2	114 023	2 817	111 206	109 234
Autres immobilisations financières		37 743		37 743	35 186
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)		775 097	126 950	648 147	637 993
Stock	4.1	8 683		8 683	15 016
Créances	4.2				
Libéralités et dons à recevoir	4.4	589 184		589 184	158 696
Fournisseurs débiteurs		14 292		14 292	2 691
Autres créances		3 600		3 600	0
Trésorerie	3.1.7				
Valeurs mobilières de placement		0		0	403 573
Disponibilités		1 612 443		1 612 443	1 709 210
Comptes de régularisation	4.4				
Charges constatées d'avance		39 611		39 611	38 057
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)		2 267 813	0	2 267 813	2 327 243
TOTAL GENERAL (I à II)		3 042 910	126 950	2 915 960	2 965 236

Les notes indiquées ci-dessus renvoient aux paragraphes des compléments d'information au bilan et au compte de résultat de l'annexe

Legs acceptés à recevoir : 1 387 602 €

BILAN PASSIF

En euros	Notes	31.12.2012	31.12.2011
Dotations sans droit de reprise	3.1.8		
Statutaire		1 606 384	1 505 966
Autre		0	0
Report à nouveau		0	0
Résultat de l'exercice (Excédent ou Perte)		-75 378	100 418
FONDS PROPRES (I)		1 531 006	1 606 384
FONDS DEDIES A LA RECHERCHE PAR LES DONATEURS (II)	3.1.9-4.7	216 027	94 970
PROVISIONS POUR RISQUES	3.1.10	0	39 161
Emprunts	4.2	0	311 361
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.2	102 970	36 739
Dettes fiscales et sociales	4.2	80 450	79 788
Dons affectés par le Comité Scientifique et notifiés par le Conseil d'Administration	3.1.11-4.8	985 507	796 833
DETTES (III)		1 168 927	1 224 721
TOTAL GENERAL (I à III)		2 915 960	2 965 236

Les notes indiquées ci-dessus renvoient aux paragraphes des compléments d'information au bilan et au compte de résultat de l'annexe

II. Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT

En euros	Notes	31.12.2012	31.12.2011
Dons, Legs et Libéralités		2 460 090	2 027 498
Lettre ARSEP		414 887	440 463
Ventes de livres et cartes de vœux		19 643	16 279
Reprise /amortis., provisions & transfert de charges		57 881	22 584
Report des ressources antérieures affectées par les donateurs	3.1.9-4.6	94 970	0
Autres produits		290 664	129 718
Total produits d'exploitation		3 338 135	2 636 543
Autres achats et charges externes		868 825	797 736
Impôts, taxes et versements assimilés		39 997	30 428
Salaires & Traitements	4.3	293 176	266 614
Charges sociales		130 007	118 744
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3.1.1-3.1.2	21 428	19 043
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		0	0
Dotations aux provisions pour risques & charges		0	6 296
Engagements à réaliser sur ressources affectées par les donateurs	3.1.9-4.7	216 027	94 970
Subventions Recherche	3.1.12-4.7-4.8	1 882 524	1 222 378
Autres charges		26	11
Total charges d'exploitation		3 452 010	2 556 221
RESULTAT D'EXPLOITATION		-113 875	80 322
Produits de valeurs mobilières de placement		10 527	2 760
Reprises financières		2 245	0
Autres produits financiers		32 120	31 393
Intérêts & charges assimilées		6 221	10 745
Dépréciations financières		274	3 093
RESULTAT FINANCIER	3.1.13	38 397	20 314
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		100	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0	218
RESULTAT EXCEPTIONNEL		100	-218
EXCEDENT OU PERTE		-75 378	100 418

Les notes indiquées ci-dessus renvoient aux paragraphes des compléments d'information au bilan et au compte de résultat de l'annexe

III. Notes annexes

<i>Note n°</i>	<i>page</i>
1 PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS	8
2 FAITS CARACTERISTIQUES	8
3 REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
3.1 Notes relatives au bilan et au compte de résultat	10
3.1.1 Immobilisations Incorporelles	10
3.1.2 Immobilisations Corporelles	10
3.1.3 Immobilisations en cours	11
3.1.4 Legs	12
3.1.5 Subventions reçues	13
3.1.6 Créances et dettes	13
3.1.7 Valeurs Mobilières de Placement et Disponibilités	14
3.1.8 Fonds Propres	14
3.1.9 Fonds Dédiés	14
3.1.10 Provisions pour risques et charges	15
3.1.11 Dons Affectés (Autres dettes)	15
3.1.12 Subventions à la recherche	15
3.1.13 Résultat Financier (Montant net : 38.397 €)	16
4 AUTRES INFORMATIONS	17
4.1 Stocks	17
4.2 Etat des créances et des dettes	17
4.3 Personnel salarié	17
4.4 Comptes de régularisation	18
4.5 Engagements donnés	18
4.6 Engagements reçus	18
4.7 Détail des fonds dédiés	19
4.8 Détail des dons affectés par le Comité Médical Scientifique	20
4.9 Détail des Legs	21
5 NOTES RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES	24
5.1.1 Principe généraux d'établissement	24

5.1.2	<i>Définition des missions sociales</i>	24
5.1.3	<i>Modalité de passage des comptes annuels au compte d'emploi des ressources</i>	24

1 Présentation des Comptes Annuels

La Fondation Arsep présente :

- un bilan ;
- un compte de résultat ;
- un compte d'emploi des ressources présenté par destination ;
- une annexe.

2 Faits caractéristiques

- Organisation d'une opération de ventes aux enchères de bouteille de vin chez Christie's en décembre 2012. Les gains suite à cette opération se sont élevés à 138.752 € (dont 43 K€ de dons).

Les produits collectés lors de cette manifestation ont été affectés en fonds dédiés à la clôture de l'exercice 2012 pour le financement d'un centre de ressources biologiques dédiés à l'OFSEP (Observatoire Français de la Sclérose En Plaques).

- Remboursement par anticipation sans pénalités le 18.08.2012 de l'emprunt contracté en 2005 auprès de la Société Générale pour l'acquisition des locaux à Ivry-Sur-Seine.

3 Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice sont présentés conformément au plan comptable général et aux dispositions comptables applicables aux associations et fondations, telles que définies par le règlement du CRC N°99-01 du 16 février 1999 modifiés par les règlements CRC n°2008-12 du 7 mai 2008 et n°2009-01 du 3 décembre 2009.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation ;

- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont par ailleurs été établis en conformité avec les règlements comptables :

- 2000-06 concernant les passifs ;
- 2002-10 et 2003-07 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs ;
- 2004-06 concernant la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ;

○ **Changement de méthode d'évaluation**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

○ **Changement de méthode de présentation**

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

○ **Circonstances empêchant la comparaison**

Néant.

3.1 Notes relatives au bilan et au compte de résultat

3.1.1 Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- Logiciels Linéaire sur 1 an.
- Site Internet Linéaire sur 3 ans.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	31/12/2011	+	-	31/12/2012
IMMOBILISATIONS BRUTES				
LOGICIELS	28 456			28 456
	28 456	0	0	28 456
AMORTISSEMENTS				
LOGICIELS	20 926	4 212		25 138
	20 926	4 212	0	25 138

3.1.2 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires des immobilisations).

La Fondation Arsep s'est portée acquéreur en 2005 de ses locaux pour un montant de 497 000 €. Cet investissement a été réparti à hauteur de 20% pour le terrain, 70% pour la construction et 10% pour la valeur résiduelle non amortissable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif sur la durée d'utilisation prévue pour chaque catégorie d'immobilisations, sur la base du montant d'acquisition déduction faite de la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée d'utilisation.

- Bâtiment (structure) linéaire sur 40 ans
- Installations, agencements linéaire sur 5 ou 10 ans
- Matériel de bureau et informatique dégressif ou linéaire sur 5 ans
- Mobilier de bureau linéaire sur 10 ans

Les sorties de l'exercice s'élèvent à 1.282 € et correspondent à du matériel informatique totalement amorti à la clôture.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	31/12/2011	+	-	31/12/2012
IMMOBILISATIONS BRUTES				
TERRAIN	99 400			99 400
BATIMENT	347 900			347 900
BATIMENT NON AMORTISSABLE	49 700			49 700
LEGS	15			15
AG. BUREAUX	42 863			42 863
MAT. INFO	27 944			27 944
MAT. INFO DONNE	1 282		1 282	0
	569 104	0	1 282	567 822
AMORTISSEMENTS				
BATIMENTS	52 995	8 698		61 693
AG. BUREAUX	10 743	4 174		14 917
MAT. INFO (dont donné)	19 323	4 344	1 282	22 385
MAT. BUREAUTIQUE				
	83 061	17 216	1 282	98 995

3.1.3 Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours correspondent à un acompte versé sur l'exercice relatif à 40% des travaux de développement de la base de données sur les acquéreurs de la Fondation Arsep.

IMMOBILISATIONS EN COURS				
	31/12/2011	+	-	31/12/2012
IMMOBILISATIONS BRUTES				
LOGICIELS	0	27 054		27 054
	0	27 054	0	27 054

3.1.4 Legs

3.1.4.1 Biens durables mis à la disposition de l'association

Les immeubles reçus en legs sont cédés.

En 1990, l'ancienne association Arsep avait bénéficié d'un legs (legs Thuillier) portant sur la nue propriété d'un ensemble immobilier. La valeur fiscale déclarée s'élevait à 470.039 €. Compte tenu de l'usufruit, il avait été comptabilisé pour une valeur symbolique de 15,24 € (soit 100 Francs de l'époque). L'Arsep ne pourra le céder qu'au décès de l'usufruitier ou sur sa décision de vendre.

Au cours de l'exercice, des terrains agricoles ont été mis en vente sur décision de la Fondation et de l'usufruitier.

3.1.4.2 Titres

Les titres reçus en legs ont été déposés sur un compte bancaire en 1993 et sont inscrits à l'actif de la fondation pour 114.023 €.

Les disponibilités résultant de l'encaissement des coupons afférents à ces titres s'élèvent à 2 613 € pour l'exercice 2012 soit un total de 37.743 €.

Les plus-values latentes concernant les titres reçus en legs ressortent à 96.867 € au 31 décembre 2012 contre 77.307 € au 31 décembre 2011.

Des moins-values latentes concernant les titres reçus en legs ont été identifiées à hauteur de 2.817 €
Une dépréciation du même montant a été comptabilisée.

3.1.4.3 Autres legs

Pour les biens meubles ou immeubles provenant de legs et destinés à être cédés par la fondation, la comptabilisation se fait conformément au règlement du CRC 99-01 :

- dès l'acceptation par le conseil d'administration, ces biens sont enregistrés en hors bilan en engagements reçus, pour leur valeur estimée, nette des charges d'acquisition pouvant grever ces biens ;
- au fur et à mesure des encaissements des biens légués, le compte 475 « legs et donations en cours de réalisation » est crédité des montants encaissés, et le montant de l'engagement hors bilan correspondant est réduit en conséquent ;

- lors de la réalisation effective et définitive d'un bien, le compte correspondant de produits est crédité du montant exact et définitif de la vente, net des charges d'acquisition ayant grevé le bien, par le débit du compte 475 « legs et donations en cours de réalisation », qui est ainsi soldé pour le bien concerné.

Par simplification, compte tenu de la nature des biens légués, la Fondation Arsep comptabilise directement les encaissements des biens légués au crédit du compte de produit.

Par exception, au 31 décembre 2012 :

- des biens mobiliers en cours de réalisation ont été inscrits en produits à recevoir pour le produit net de la vente en date du 10 décembre 2012 encaissé début 2013 pour un montant de 50.719 €.
- suite à la signature d'une promesse de vente en octobre 2012, des terrains agricoles en cours de réalisation, ont été inscrits en produit à recevoir pour le produit net de la vente encaissée en mars 2013 pour un montant de 110.909 €.

3.1.5 Subventions reçues

La Fondation Arsep a reçu en 2012 des subventions publiques (de la part de communes) pour un montant de 1.423 €.

3.1.6 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable ou lorsque la réalité du recouvrement est incertaine.

Les tableaux des échéances des créances et des dettes sont détaillés en paragraphe 4.2 *Etat des créances et des dettes*.

3.1.7 Valeurs Mobilières de Placement et Disponibilités

Les valeurs Mobilières de Placement sont enregistrées selon la méthode du « Premier Entré – Premier Sorti ».

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La Fondation Arsep a vendu en 2012 l'ensemble de son portefeuille de Valeurs Mobilières de Placement.

Les disponibilités se répartissent comme suit, intérêts 2012 compris :

- Compte bancaire ouvert auprès de la Société Générale : 310.780 €
- Compte sur Livret ouvert auprès de la Société Générale : 1.252.481 €
- Compte « Chèques postaux » ouvert auprès de la Banque Postale : 13.776 €
- Intérêts courus 2012 sur Compte sur Livret : 32.119 €
- Caisse : 3.287 €

3.1.8 Fonds Propres

Les fonds propres sont traités en conformité avec le plan comptable des associations et fondations.

Les fonds propres de la Fondation Arsep ressortent à 1.531.006 € au 31 décembre 2012.

Ils se composent de la dotation statutaire de 1.400.000 € telle qu'elle résulte de l'acte de dévolution, d'un apport sans droit de reprise complémentaire à la dévolution acté de 84.832 € et des résultats des exercices 2010 et 2011 affectés à la dotation statutaire.

Au 31 décembre 2011, les compléments représentent un total de 206.384 €.

Le résultat de l'exercice 2012 se traduit par un déficit de 75.378 €.

3.1.9 Fonds Dédiés

La Fondation Arsep constate en fonds dédiés, les fonds perçus des donateurs et ayant fait l'objet d'une affectation spécifique par ces derniers.

Les fonds dédiés ressortent à 216.027 € au 31 décembre 2012 et font l'objet d'une information en paragraphe 4.7 *Détail des fonds dédiés*.

3.1.10 Provisions pour risques et charges

	31.12.2011	+	-	31.12.2012	Consommée en 2012
Ventes aux enchères œuvres d'art	32 865,00		32 865,00	0,00	0,00
Indemnités de précarité CDD	6 296,00		6 296,00	0,00	6 296,00
	39 161,00	0,00	39 161,00	0,00	39 161,00

Les provisions pour risques et charges suivantes ont fait l'objet d'une reprise sur l'exercice :

- La provision pour frais liés à la vente aux enchères publiques d'œuvres d'art comptabilisée en 2009 par la Fondation Arsep pour 32.865 €. La dette est atteinte par la prescription ;
- La provision pour charges de 6.296 € relative aux indemnités de précarité, augmentées des charges sociales et fiscales patronales relatives à une salariée à la fin de son contrat à durée déterminée en 2012.

3.1.11 Dons Affectés (Autres dettes)

La Fondation Arsep constate en dons affectés les fonds reçus ayant fait l'objet d'une affectation par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité Scientifique.

Les dons affectés ressortent à 985.507 € au 31 décembre 2012 et font l'objet d'une information en paragraphe 4.8 *Détails des dons affectés*.

3.1.12 Subventions à la recherche

Les subventions accordées aux chercheurs sont enregistrées pour le montant engagé au titre de l'exercice.

La Fondation Arsep accorde son concours à la recherche par le versement de subventions et d'aides aux chercheurs :

- la subvention totale au titre de 2012 est de 1.718.495 €
- les subventions dédiées à des actions non encore affectées à des tiers sont au passif du bilan
 - en fonds dédiés pour 216.026 €

- Pour les subventions dédiées à des travaux de recherche non encore versées aux chercheurs par la Fondation Arsep
 - en dons affectés pour 985.507 €

3.1.13 Résultat Financier (Montant net : 38.397 €)

- Les revenus nets des titres immobilisés s'élèvent à 2.613 € ;
- Les intérêts du compte sur livret s'élèvent à 32.120 € ;
- Les produits nets sur cessions de valeurs mobilières de Placement s'élèvent à 7.914 € ;
- La reprise sur provision pour dépréciation des immobilisations financières s'élève à 2.245 €.
- Les intérêts d'emprunt s'élèvent à 6.221 €
- La provision pour dépréciation des immobilisations financières s'élève à 274 €.

Les plus-values latentes ne sont jamais constatées en produits financiers avant la cession effective des valeurs qui s'y rattachent.

4 Autres informations

4.1 Stocks

Un stock de T-shirts d'une valeur de 8.683 € a été constaté au 31 décembre 2012 contre 15.016 € au 31 décembre 2011.

4.2 Etat des créances et des dettes

Etat des créances	Montant Brut	1 an au plus	Plus d'un an
Autres Immo. Financières	37 743		37 743
Créances sociales	3 600	3 600	
Libéralités et dons à recevoir (1)	583 289	583 289	
Autres produits à recevoir (Unisep 4ème trimestre)	5 895	5 895	
Charges Constatées d'avance	39 611	39 611	
Fournisseurs débiteurs	14 292	14 292	
Total général	684 430	646 687	37 743

(1) Libéralités et dons à recevoir :

en €

Vente de mobiliers issus du legs LAVERNY	50 719
Vente terrains agricoles issus du legs Thuillier	110 909
Association Française contre la Myopathie	175 000
Lettre de la Fondation Arsep de décembre	61 454
Autres (dons de décembre 2012 traités en janvier 2013)	185 207

Etat des dettes	Montant Brut	1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts à plus d'un an à l'origine	-	-	-	-
Dettes fournisseurs	102 970	102 970		
Dettes fiscales & sociales	80 450	80 450		
Dons Affectés	985 507	985 507		
Autres				
Total général	1 384 954	1 384 954	-	-

Emprunts remboursés par anticipation sans pénalité en cours d'ex.

310 934

4.3 Personnel salarié

L'effectif salarié équivalent temps plein au 31 décembre 2012 est de 8 personnes (1 cadre ; 0,5 salariés assimilés cadre et 6,5 non cadre).

La répartition de l'effectif par activité est communiquée en § 5.1.2 *Modalité de passage des comptes annuels au compte d'emploi des ressources.*

Les dirigeants élus de la Fondation et les membres des comités sont tous des bénévoles qui ne perçoivent aucune rémunération et ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

4.4 Comptes de régularisation

Les produits à recevoir..... 589.184 €

Correspondent à des dons et libéralités, ainsi qu'à des remboursements de l'UNISEP. (Cf. : détail en 4.2)

Les charges à payer..... 136.332 €

Sont incluses dans les postes suivants du bilan :

- Dettes fournisseurs 97.806 €
- Dettes fiscales et sociales 38.526 €

Les charges constatées d'avance..... 39.611 €

Correspondent, par nature, à des services dont la prestation doit intervenir postérieurement au 31 décembre 2012.

4.5 Engagements donnés

Compte tenu de sa participation dans le GIE NEURODON, la Fondation Arsep assumera sa quote-part des déficits du GIE pour un montant de 18.072 € au 31 décembre 2012. Cette charge est provisionnée dans les dons affectés par le comité scientifique (Cf. : Détail en 4.8)

4.6 Engagements reçus

Néant.

4.7 Détail des fonds dédiés

Fonds dédiés En euros	31/12/2011	Augmentation	Diminution	Réaffectation	31/12/2012
Fds dédiés TEVA PHARMACEUTICA - organisation réunion Chrisie's - Centre de ressources biologique OFSEP	94 970 -	77 275 138 752	94 970	-	77 275 138 752
TOTAL	94 970	216 027	94 970	-	216 027

La Fondation Arsep constate en fonds dédiés, les fonds perçus des donateurs et ayant fait l'objet d'une affectation spécifique par ces derniers.

4.8 Détail des dons affectés par le Comité Médical Scientifique

DONS AFFECTES	31-12-2011	Affecté	Versement	Reprise	31-12-2012
Chercheurs :					
- Schmitt Charlotte	31 200			31 200	0
- Giraudon Pascale	20 000		20 000		0
- Soumelis Vassili / Volpe Elisabetta	35 000		35 000		0
- Kirschner Daniel / Deme Bruno / Riekel Christian /	30 000		30 000		0
- Muller-Myhsok Bertram / Fontaine Bertrand / Eber:	50 000		25 000		25 000
- Bohassian Nora		33 000	33 000		0
- Ghannam Soufiane		55 000	55 000		0
- Moyon Sarah		33 000	33 000		0
- Tourdias Thomas		55 000	55 000		0
- Vidal Marie		33 000	33 000		0
- Brouadr Sophie		44 000	44 000		0
- Karagogeos Domna / Faivre-Sarrailh Catherine		70 000	35 000		35 000
- Lesourne Renaud / Saoudi Abdelhadi		75 000	75 000		0
- Mars Lennart		65 000	65 000		0
- Massaad Charbel		22 000	22 000		0
- Nait-Oumesmar Brahim		55 000			55 000
- Pelletier Jean		57 000	57 000		0
- Saoudi Abdelhadi / Monsarrat Bernard		30 000	23 500		6 500
- Sol-Foulon Nathalie / Lubetzki Catherine		30 000			30 000
- Thomas Jean-Léon / Rijli Filippo		45 000			45 000
- Dornmair Klaus / Laplaud David-Axel / Held Kathrin		80 000	67 500		12 500
- Guery Jean-Charles / Laffont Sophie		80 000	80 000		0
- Rougon Geneviève / Fenrich Keith		52 000	52 000		0
- Damotte Vincent (bourse échange)		5 000	5 000		0
- Pierre-Louapre Céline (bourse échange)		5 000	5 000		0
- Bourses de voyages		2 494	2 494		0
Prix :					
- Prix congrès scientifique		2 000	2 000		0
467000 Dons affectés recherche	166 200	928 494	854 494	31 200	209 000
- Michel Clanet / Luc Sensebe / Roland Liblau / Antonio Uccelli		175 000	58 500		116 500
- Fabien Docagne / Richard Macrez / Diego Clemente / Fernando De (175 000	87 500		87 500
- Patrick Kury / Patrice Marche / Frank Kirchhoff		175 000	87 500		87 500
- Olivier Lantz / Marco Salvetti		175 000	87 500		87 500
- Engelhardt Britta / Liblau Roland / Guery Jean-Charles		90 000	31 500		58 500
467002 Dons affectés projet européen 3	0	790 000	352 500	0	437 500
Dons affectés SRM IRM	0	1 416	10 781	-9 365 (1)	0
AO excep Banque Cerveau (GIE NEURODON)	186 912		35 264		151 648
Dons affectés PGN + Clerget et Combadière	1 858				1 858
Dons affectés réunion rech clinique	1 120				1 120
Dons affectés Rumbach	897				897
Dons affectés Inserm Fontaine	43 960		39 325		4 635
Dons affectés ADN Fontaine	6 399				6 399
Dons affectés Brassat	41 388		17 257		24 131
Dons affectés Liblau	49 700		1 180		48 520
Dons affectés Projet Européen 1	100 400		99 600		800
Dons affectés Projet Européen 2	198 000		99 000		99 000
Sous total des autres dons affectés	630 633	1 416	302 406	-9 365	339 007
TOTAUX au 31.12.2012	796 833	1 719 910	1 509 400	21 835	985 507

(1) Financement sur fonds propres de la Fondation.

4.9 Détail des Legs

Les legs à recevoir par la Fondation Arsep sont les suivants :

Legs	Autorisation Administrative	Autorisation du CA	Montant total du legs estimé	Part revenant à l'Arsep	Legs perçus avant 2012	Legs perçus en 2012	Encaissements cumulés	Reste à recevoir
1	13/12/2006	08/06/2006	206 336	83 192	70 908		70 908	12 284
2	18/09/2007	08/06/2006	204 300	50 445			-	50 445
3	16/12/2010	03/02/2010	384 148	67 226		3 127	3 127	64 099
4	16/12/2010	22/11/2010	75 000	75 000		19 439	19 439	55 561
5	30/06/2011	23/06/2010	913 600	106 714			-	106 714
6	30/06/2011	08/11/2011	200 000	200 000			-	200 000
7	07/02/2012	08/11/2011	NC	288 090		238 090	238 090	50 000
8	N/A	13/06/2012	2 500	2 500			-	2 500
9	04/02/2013	07/11/2012	NC	800 000			-	800 000
10	04/02/2013	07/11/2012	20 000	20 000			-	20 000
11	04/02/2013	07/11/2012	175 000	26 000			-	26 000
TOTAL			2 180 885	1 719 167	70 908	260 657	331 565	1 387 602

IV. Compte d'Emploi des Ressources

Fondation pour l'Aide à la Recherche sur la Sclérose en Plaques (Fondation ARSEP)
 Exercice clos le 31 décembre 2012

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2012

	(1)	(3)		(2)	(4)
EMPLOIS	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées de N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		-
1- RECHERCHE ET AUTRES MISSIONS SOCIALES	2 299 177	1 803 007	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	2 260 791	2 260 791
<i>1-1 Réalisées en France</i>	<i>1 773 877</i>	<i>1 391 068</i>	<i>1-1 Dons et legs collectés</i>	<i>1 959 537</i>	<i>1 959 537</i>
- Actions réalisées directement	1 717 216	1 346 635	- Dons manuels non affectés	1 623 880	1 623 880
- Versements à d'autres organismes agissant en France	56 661	44 433	- Dons manuels affectés		-
<i>1-2 Réalisées à l'étranger</i>	<i>525 300</i>	<i>411 939</i>	- Legs et autres libéralités non affectés	335 656	335 656
- Actions réalisées directement	525 300	411 939	- Legs et autres libéralités affectés	-	-
- Versements à un organismes central ou d'autres organismes			1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	301 254	301 254
2- RECHERCHE DE RESSOURCES	537 363	411 100	- Produits des manifestations	298 641	298 641
<i>2-1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	<i>411 100</i>	<i>411 100</i>	- Produits financiers	2 613,27	2 613
<i>2-2 Frais de recherche des autres fonds privés</i>	<i>126 263</i>		2- AUTRES FONDS PRIVÉS	900 521	
<i>2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</i>	<i>-</i>		3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 423	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	405 939	204 787	4- AUTRES PRODUITS	84 016	
		2 418 894			
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	3 242 478		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	3 246 751	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	0		II- REPRISES AUX PROVISIONS	41 406	
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	216 027		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	94 970	
			IV- VARIATION DES FONDS DEDES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		138 752
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	75 378	
TOTAL GENERAL	3 458 505		TOTAL GENERAL	3 458 505	2 399 543
V- Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		19 351			
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		2 399 543	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		2 399 543
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	66 430		Bénévolet		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges	2 441		Dons en nature	68 871	
TOTAL	68 871		TOTAL	68 871	

5 Notes relatives au compte d'emploi des ressources

Les règles évoquées ci-après correspondent aux spécificités du compte d'emploi des ressources élaboré en conformité avec le règlement en vigueur.

5.1.1 Principe généraux d'établissement

Le compte d'emploi des ressources recense l'ensemble des ressources et des emplois de la Fondation d'une part, celles et ceux relatifs à la générosité du public d'autre part. Il est établi à partir des données comptables générales et analytiques conformément au règlement CRC n°2008-12.

5.1.2 Définition des missions sociales

La Fondation a pour but :

- de promouvoir, d'encourager, de faciliter la recherche et l'expérimentation scientifiques, médicales, biologiques et thérapeutiques sur la sclérose en plaques et les affections voisines ;
- de faire connaître les résultats de ses recherches et expérimentations ;

de diffuser toute information relative à la sclérose en plaques tant auprès du corps médical que des malades, des familles, de leurs proches et du grand public.

5.1.3 Modalité de passage des comptes annuels au compte d'emploi des ressources

L'organisation de la Fondation repose sur trois pôles d'activité opérationnels :

- recherche et autres missions sociales ;
- recherche des ressources ;
- charges de fonctionnement.

Les charges affectées aux deux premiers pôles d'activité correspondent aux frais directement imputables à cette activité.

Fondation pour l'Aide à la Recherche sur la Sclérose en Plaques (Fondation ARSEP)

Exercice clos le 31 décembre 2012

1. Les salariés sont affectés aux activités de la Fondation selon les temps passés. Ils se répartissent comme suit :

		31.12.2012	31.12.2011
Recherche et autres missions sociales	Chercheur	0	0
	Autres	3,55	1
Recherche de ressources		1,75	4
Charges de fonctionnement		2,7	3
Total des effectifs		8	8

Révision de l'affectation du personnel sur les 3 missions de la Fondation à partir du 1^{er} janvier 2012.

- Mission sociale : 46% en 2012 contre 17% en 2011.
- Recherche de fonds : 26% en 2012 contre 46% en 2011.
- Frais de fonctionnement : 28% en 2012 contre 37% en 2011.

2. Pour assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées et non utilisées des campagnes antérieures, le tableau de compte d'emploi annuel des ressources reprend en « A nouveau » le montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées à la clôture de l'exercice précédent. Celui-ci est nul indépendamment du fait que la totalité de l'excédent des 2 premiers exercices a été affectée en complément de la dotation statutaire.

3. Les frais de la lettre de la Fondation Arsep composée de 5 pages sont affectés comme lors des exercices précédents pour 3.5/5 à la mission sociale et 1.5/5 aux frais de collecte selon la destination des pages.

Les actions de communication et le coût des opérations spécifiques ont été considérées comme ne faisant pas partie des actions liées à la générosité du public dans la mesure où, quasiment systématiquement, il y a une billetterie et aucun reçu fiscal n'est émis.

Les frais de fonctionnement sont financés prioritairement par les produits ne ressortant pas de la générosité du public. Il en ressort que ces derniers sont réputés avoir financé les frais de fonctionnement à hauteur de 204.787 € puisque leur affectation au remboursement anticipé de l'emprunt n'est pas prévu dans le CER réglementaire.

4. Les coûts affectés aux missions sociales pour un montant de 2.299.177 € se répartissent ainsi :

Bourses et aides à la recherche scientifique : 1.847.524 € ;

Publications (Lettre de la Fondation Arsep) : 75.826 € ;

Autres (Journées Arsep,...) : 375.826 €.

5. Indication sur la valeur des immobilisations, des stocks et des valeurs mobilières de placement.

Immobilisations : voir annexes 3.1.1 (immobilisations incorporelles), 3.1.2 (immobilisations corporelles)

Valeurs Mobilières de Placement : voir annexe 3.1.7

Stocks : voir annexe 4.1

6. Indication sur les « Autres fonds privés » :

Les « Autres fonds privés » sont des ressources issues principalement d'entreprises ou de laboratoires avec ou sans convention de mécénat.

7. Produits financiers

Les produits financiers proviennent du placement de la dotation statutaire de la Fondation et, par conséquent, ne sont pas liés aux ressources provenant directement de la générosité du public (à l'exception des produits du legs Thuillier).

8. Etat des effectifs bénévoles :

Le nombre de bénévoles est estimé à 230 personnes en 2012 contre 158 personnes en 2011 (non évalué en équivalent temps plein). Le bénévolat n'est pas valorisé.

Jean-Frédéric De Leusse
Président

Michel Laffitte
Trésorier

Frédéric Ducaffy
Commissaire aux Comptes